

S.I.A.E.P. de l'ANXURE et de la PERCHE

RAPPORT ANNUEL

SUR LE PRIX
ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

SERVICE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

EXERCICE 2021

SOMMAIRE

Préambule.....	3
Introduction.....	4
Relation avec les usagers.....	5
CONVENTIONS ET RESSOURCES EN EAU	6
▪ Import et Export	6
▪ Ressources en eau : Volume prélevés et achetés	6
▪ Nombre d'abonnements	7
VOLUMES D'EAU	8
▪ Volumes mis en distribution et vendus.....	8
LES ELEMENTS FINANCIERS	9
▪ Le prix de l'eau : tarifs avec les redevances	10
▪ Recettes d'exploitation	12
▪ Etat de la dette	12
▪ Amortissements réalisés	13
▪ Qualité de l'eau	13
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	13
▪ Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	14
▪ Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	14
PERFORMANCE DU RESEAU	15
▪ Renouvellement des réseaux	16
▪ Branchements au plomb.....	16
▪ Linéaire de réseaux de desserte.....	16
▪ Actions de solidarité dans le domaine de l'eau.....	16
PRESENTATION DES TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	17
▪ Travaux	17

PREAMBULE

Le présent rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est destiné à l'information du public et des élus.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services (RPQS) d'Eau Potable a été instauré par décret en date du 6 mai 2015. Les modalités de transmission et de diffusion sont détaillées dans le décret n°2015-1820 du 29 décembre 2015.

Cet article précise :

“Le maire présente au conseil municipal, ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix de service public de l'eau potable. Il en est de même pour le service public d'assainissement collectif ou l'assainissement non collectif. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.”

Présenté au comité syndical du SIAEP de l'Anxure et de la Perche lors de la séance de 2 juin 2021, ce rapport fera ensuite l'objet d'une délibération des communes adhérentes.

INTRODUCTION

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DESCRIPTIF DU TERRITOIRE DESSERVI ET NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS

Le territoire desservi représente un ensemble de cinq communes :

COMMUNES	HABITANTS
ALEXAIN	613
CONTEST	876
PLACE	354
ST GERMAIN D'ANXURE	385
SACE	505
TOTAL	2 733

- *Population INSEE à compter du 01.01.2021.*

Le territoire du syndicat s'étend sur 75,65 km², sa densité est de 37,48 hab/km². Ce territoire, à dominante rurale, compte un nombre significatif d'exploitations agricoles dont certaines sont regroupées en GAEC. Alors que ces dernières consommaient encore il y a quelques années jusqu'à plus de 1 000m³ par an, elles recourent de plus en plus à des captages individuels. Si les abonnements au syndicat sont conservés, il s'agit principalement de remédier à des événements climatiques (sécheresse) ou matériels (panne, pollution de l'eau des puits) imprévus. A terme, l'utilisation de ces captages individuels ne sera pas sans incidence sur l'économie du syndicat.

A noter que le syndicat fournit également 50% de l'eau à l'entreprise laitière Vaubernier située à Martigné-sur-Mayenne. Cet industriel consomme à lui seul plus que l'ensemble des cinq communes du SIAEP.

Une convention de mise à disposition des fonctionnaires renouvelable tacitement a été mis en place au 1^{er} janvier 2016, pour le suivi de la station ainsi que l'entretien technique, pour les réparations du réseau et le suivi informatique.

RELATIONS AVEC LES USAGERS

Chaque usager du service de l'eau potable peut obtenir des informations relatives à son abonnement, ou tout autre renseignement, par différents moyens :

Accueil téléphonique

02.43.00.78.94

Mail

siaep.anxure.perche@orange.fr

Accueil téléphonique d'urgence

Destiné aux abonnés désirant signaler une fuite, un problème de qualité de l'eau ou fait anormal, ce numéro est utilisable 24h/24 et 7j/7.

06.81.60.23.58 ou 06.71.26.40.39

Accueil physique

Les abonnés peuvent être reçus au bureau situé 20bis rue Principale – 53100 Contest, aux dates et heures suivantes :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le mercredi de 9h00 à 12h00

Moyens de règlement des factures

Paiement auprès de Service de Gestion Comptable de Mayenne (SGC) situé 75 rue de Alouettes - 53100 Mayenne soit par espèce, chèque ou bien par prélèvement semestriel ou mensuel par acompte.

CONVENTIONS ET RESSOURCES EN EAU

IMPORT ET EXPORT

<i>Conventions</i>	<i>Cocontractant</i>	<i>Caractéristiques</i>	<i>Date d'effet</i>	<i>Durée (an)</i>
Convention d'import	LAVAL Agglo	Sans conditions de maxi et de mini	01/01/2019	5 ans renouvelables par périodes de cinq années (<i>reconduction tacite</i>)
Convention d'import	Syndicat Mixte de Renforcement en eau potable du Nord Mayenne	Maxi : 260 m ³ /j Pointe : 60 m ³ /h Forfait : 58 100 m ³ /an	01/06/2016	3 ans renouvelables par périodes de trois années (<i>reconduction tacite</i>)
Convention d'import	SIAEP de COMMER STGS	Maxi 200m ³ /j Pointe 15m ³ /h Mini : 4m ³ /j	01/01/2010	Durée du contrat STGS avec SIAEP de COMMER
Convention d'export	SIAEP de CHAILLAND	Maxi : 4 000 m ³ / an Mini 4 m ³ /j	30/03/2010	5 ans renouvelables (<i>reconduction tacite</i>)
Convention d'export	Commune de Saint GEORGES BUTTAVENT	Maxi : 3 000 m ³ / an Mini 2 m ³ /j	30/03/2010	5 ans renouvelables (<i>reconduction tacite</i>)

RESSOURCES EN EAU : VOLUMES PRELEVES ET ACHETES

➤ Points de prélèvement

CAPTAGES LOCALISATION	Débit nominal (m³/h)	Prélèvement 2020 (m³)	Prélèvement 2021 (m³)	Variation 2020/2021
Forage de la Morinière ALEXAIN	25 m ³ /h	89 638	83 760	- 6.56%
Forage de Fay ALEXAIN	12 m ³ /h	25 584	24 049	-6%
Forage de Crosnières ST GERMAIN d'A.	35 m ³ /h	Forage : 89 898 Puits : 29 706	Forage : 101 520 Puits : 23 558	4.577%
TOTAL		234 826	232 887	-0.87

- *Le captage de la Doigtée a été abandonné le 29/02/2012.*

➤ *Importations d'eau*

Imports depuis :	Importé en 2020 (m ³)	Importé en 2021 (m ³)	Variation 2020/2021
SIAEP d'ERNEE	32 971	40 214	21.97%
SIAEP de Commer (la Planche)	381	182	-52.23%
Laval Agglo	29 088	24 428	-16.02%
TOTAL importé	62 440	64 824	3.81%

➤ *Total des volumes d'eau potable*

TOTAL DES RESSOURCES (m ³)	2020 (m ³)	2021 (m ³)	Variation 2020/2021
Ressources propres	234 826	232 887	0.83%
Imports	62 440	64 824	3.82%
TOTAL GENERAL	297 266	297 711	0.15%

NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2021
Nombre d'abonnements domestiques	1316
Nombre d'abonnements collectivités	4
Nombre d'abonnements non domestiques (Vaubernier)	1
TOTAL	1321

(Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L.213-10-3 du code de l'environnement.)

➤ *Répartition des abonnés domestiques par commune*

Communes	Compteurs au 30 juin 2021
Alexain	308
Contest	404
Placé	197
Saint Germain d'Anxure	212
Sacé	199
TOTAL	1 320+1 Vaubernier

VOLUMES D'EAU

VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes (m ³)	2020	2021	Variation 2020/2021
Volume produit	234 826	232 887	-0.83%
Volume importé (SNM & SIAEP Commer)	62 440	64 824	3.81%
Volume exporté (SGB & CCErnée & Martigné)	- 9 505	7 570	179.64%
Volume mis en distribution	287 761	305 281	6.09%
Volume vendu aux abonnés domestiques		168 148	
Volume vendu aux abonnés non domestiques	94 426	88 128	-6.67%
Volume total vendu aux abonnés		256 276	

En 2018, la consommation moyenne par abonnement domestique est de **109,97m³** (=121 737/1107). Elle était de 111,15 m³ en 2017.

➤ *Détail des consommations par communes*

Communes	Nombre de compteurs (juin 2021)	Consommation (m ³)	Recettes H.T. (€) Part Syndicat DE LA CONSOMMATION
ALEXAIN	306	37722	37098.22€
CONTEST	403	45931	45931€
PLACE	197	21981	21981€
St GERMAIN D'ANXURE	212	23177	25129.41€
SACE	198	34187	39408.58 €
Sous total 1	1 316	162 998	169 548.21 €
Export:			
St-Georges-Butt./Contest	1	1 337	1 768.50 €
ComCom Ernée/Alexain	1	2 344	2 951.38 €
Martigné/Montgiroux/Alexain	1	2 914	3 106.30 €
Martigné/Launay Noyer/Sacé	1	684	793.44 €
Sous total 2	4	7 279	8619.62 €
Ets VAUBERNIER	1	88 128	88 216€
Sous total 3	1	88 128	88 216 €
TOTAL	1 421	258 405	266 293.83 €

➤ *Détail des exportations d'eau*

Export vers...	Exporté en 2020 (m ³)	Exporté en 2021 (m ³)	Variation 2020/2021
Commune de Saint Georges Buttavent	1 190	1 337	+ 12.35 %
Com Com Ernée	3 741	2 344	- 37.34 %
Martigné Launay Noyer	4 574	684	- %
Volume total exporté	9 505	4 365	- %

LES ELEMENTS FINANCIERS

Les délibérations votées par l'assemblée délibérante qui ont fixé les tarifs en vigueur pour l'année 2020 sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
07/04/2021	Tarifs de vente d'eau applicables de juin 2020 à juin 2021 (particuliers) Tarifs de vente d'eau applicables en 2021 (industriel)

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
Le service est assujetti à la TVA.

Le présent RPQS retrace l'activité du service d'eau potable pour l'année 2021.

➤ Evolution du tarif de l'eau

Le prix du service comprend :

- Une part fixe ou abonnement,
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement (mai et octobre).

Les volumes sont relevés annuellement (en avril).

Les consommations sont payables au vu du relevé sur les factures de mai. Les facturations intermédiaires de novembre sont basées sur une consommation estimée.

Part collectivité	Désignation	Juillet 20-juin 21	Juillet 21-juin 22	variation
	Abonnement (annuel):	88,00 €	88,00€	
Prix du m3: (jusqu'à 1 000 m ³)	1,16 €	1,20 €		+ 3.45%
Prix du m3: (au delà de 1 000 m ³)	0,93 €	0,95 €		+2.15%

➤ Redevance fonds départemental et TVA

La redevance fonds départemental est reversée au Conseil Général. Son montant est défini en € par m³. Cette redevance est identique pour les cinq communes du syndicat.

Redevances et taxes	Pour les abonnés domestiques (jusqu'à 6000 m ³)	Juillet 20-juin 21	Juillet 21-juin 22	variation
	Fonds départemental : par m ³	0.2975 €	0.2903	
TVA	5,5%	5,5%		

QU'EST-CE QUE LE FONDS DEPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental a, en 1992, proposé aux collectivités de la Mayenne, compétentes en matière de distribution d'eau potable, la création d'un Fonds départemental permettant d'apporter une aide à la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des collectivités adhérentes, ainsi que de réaliser, sous maîtrise d'ouvrage du Département, des études et travaux d'intérêt départemental.

-
- Redevance de pollution domestique par commune

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est définie chaque année par l'agence de l'eau.

Le montant de la redevance pour pollution domestique est identique pour l'ensemble des communes du SIAEP.

	Année 2020	Année 2021
ALEXAIN	0,300	0,300
CONTEST	0,300	0,300
PLACE	0,300	0,300
SAINT GERMAIN D'ANXURE	0,300	0,300
SACE	0.300	0,300

- Redevances pour prélèvement sur la ressource en eau

Lors de la séance du 17 mars 2011, le comité syndical a décidé de répercuter la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau sur les abonnés en l'ajoutant sur les factures. Celle-ci est assise sur les m³ vendus, alors que l'Agence de l'eau l'assoit sur le volume prélevé. Ce taux, révisable chaque année, était de **0,0300€ / m³** en 2020.

Définition

Redevance Préservation des Ressources en eau : proportionnelle au volume d'eau consommé par chaque habitant, elle incite à réaliser des économies d'eau en luttant contre les gaspillages ou en recyclant une partie des eaux utilisées.

LE PRIX DE L'EAU : tarifs avec les redevances

- Facture annuelle d'un usager consommant 120 m³

Distribution de l'eau	Quantité	Prix unitaire HT 2020	Prix unitaire HT 2021	Montant 2020	Montant 2021	Evolution
Abonnement	1	88.00	88.00	85.00	88.00	0.00 %
Consommation	120	1.18	1.20	141.60	144.00	+ 1.69 %
		Sous-total EAU ht		229.60	232.00	+ 1.05 %
		TVA à 5.5 %		12.63	12.76	
		Sous-total EAU ttc		242.23	244.76	+ 1.04%

Organismes publics	Quantité	Prix unitaire HT 2020	Prix unitaire HT 2021	Montant 2020	Montant 2021	Evolution
Fonds départemental	120	0.2975	0.2903	35.70	34.84	- 2.41 %
Pollution domestique	120	0.3000	0.3000	36.00	36.00	
Redevance prélèvement ressources	120	0.0330	0.0330	3.96	3.96	
	Sous-total organismes publics ht			75.66	74.80	
	TVA à 5.5 %			4.16	4.11	
	Sous-total organismes publics ttc			79.82	79.91	+ 0.14%
Récapitulatif		2020	2021	Evolution		
Total HT		305.26	306.80	+ 0.50 %		
TVA à 5.5 %		16.79	16.87	+ 0.58 %		
Total TTC		322.05	323.67	+ 0.50 %		
Soit le m ³ TTC, pour 120 m ³ par an		2.68	2.70	+ 0.75 %		

➤ Evolution des composantes du tarif depuis 2009 (pour 120m³)

Année	Collectivité (€) + prélèvement	Tiers (€) (Taxes)	Total hors TVA (€)
2009	183,80	64,26 (C) 43,38 (A)	248,06 (C) 227,18 (A)
2010	189,80	66,37 (C) 51,97 (A)	256,17 (C) 241,77 (A)
2011	197,00	68,27 (C) 60,83 (A)	265,27 (C) 257,83 (A)
2012	200,66	70,94	271,60
2013	205,46	70,36	275.82
2014	210,77	71,56	282,33
2015	213.40	71,03	287,93
2016	214.60	73.42	288.02
2017	217.00	72.42	289.42
2018	221.80	73.58	295.38
2019	224.20	75.06	299.26
2020	229.60	75.66	305.26
2021	232.00	74.80	306.80

(Légende : C = CONTEST ; A = Autres communes ; depuis 2012 la redevance pollution est identique pour toutes les communes)

RECETTES D'EXPLOITATION

➤ Recettes de vente d'eau de la collectivité

Communes	Nombre d'abonnés (juin 2021)	Conso. (m ³)	Recettes HT (€) Part Syndicat CONSOMMATION et ABONNEMENT
ALEXAIN	308	37 722	68 211.80 €
CONTEST	404	45 931	88 552.34 €
PLACE	197	21 981	39 658.32 €
St GERMAIN d'ANXURE	212	23 177	40 590.80 €
SACE	199	34 187	56 471.97 €
Sous total 1	1 320	162 998	293 485.23 €
Export:			
St-Georges-Butt.	1	1 202	1 406.22 €
ComCom Ernée	1	3 948	4 617.10 €
Martigné/Montgiroux	1	0	0.00 €
Martigné/Launay Noyer	1	384	771.08 €
Sous total 2	4	5 534	6 794.40 €
Ets VAUBERNIER	1	88 128	100 443.49 €
Sous total 3	1	88 128	100 443.49 €
TOTAL	1 345	224 345	400 723.12 €

➤ Recettes de la collectivité

	2021 (€ HT)
Recettes vente d'eau	400 723.12 €
Recettes liées aux travaux	9 794.44 €
TOTAL DES RECETTES	410 517.56 €

ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2021
Encourt de la dette n+1	723 413.60 €
Remboursement au cours de l'exercice :	45 559.79 €
- dont en intérêts	8 851.30 €
- dont en capital	36 708.49 €

AMORTISSEMENTS REALISES

	2021
Montant de la dotation aux amortissements	117 385.13 €

QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par le Décret n° 89-3 du 03/01/89 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine à l'exclusion des eaux minérales naturelles (auquel plusieurs arrêtés sont venus se rajouter : arrêté du 11 janvier 2007, arrêté du 21 janvier 2010...).

L'eau potable subit des analyses lors des étapes de production, puis des contrôles en plusieurs points du réseau, pendant la distribution. La fréquence des analyses de chaque paramètre est déterminée en fonction de la taille du réseau.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Introduits par la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006), ces indicateurs permettent un aperçu rapide du service de l'eau potable, mais également de son fonctionnement.

INDICATEURS DESCRIPTIFS	D101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis	Habt desservis	2 733
	D102.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	Euros/m ³	
	D151.0 Délai d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	Délai	Moins d'1 mois après acceptation du devis
INDICATEURS DE PERFORMANCE	P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques	%	100.00
	P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniales des réseaux d'eau potable	Valeur de 0 à 120 avec (1)	100
	P104.3 Rendement du réseau de distribution	%	86.75
	P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/jour	0.82
	P106.3 Indice linéaire de perte en réseau	m ³ /km/jour	0.64
	P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Valeur de 0 à 100 avec (2)	75
	P109.0 Montant des abandons de créance	Euros	535.58 €

INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du captage de la MORINIERE

➔	100%	
---	------	--

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du captage de FAY

➔	100%	
---	------	--

- Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du captage des CROSMIERES

→	100%	
---	------	--

➤ Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du SM du NORD MAYENNE

→	60%	Arrêté préfectoral
---	-----	--------------------

➤ Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau du SIAEP de COMMER

→	60%	
---	-----	--

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable. : **95.09 %**

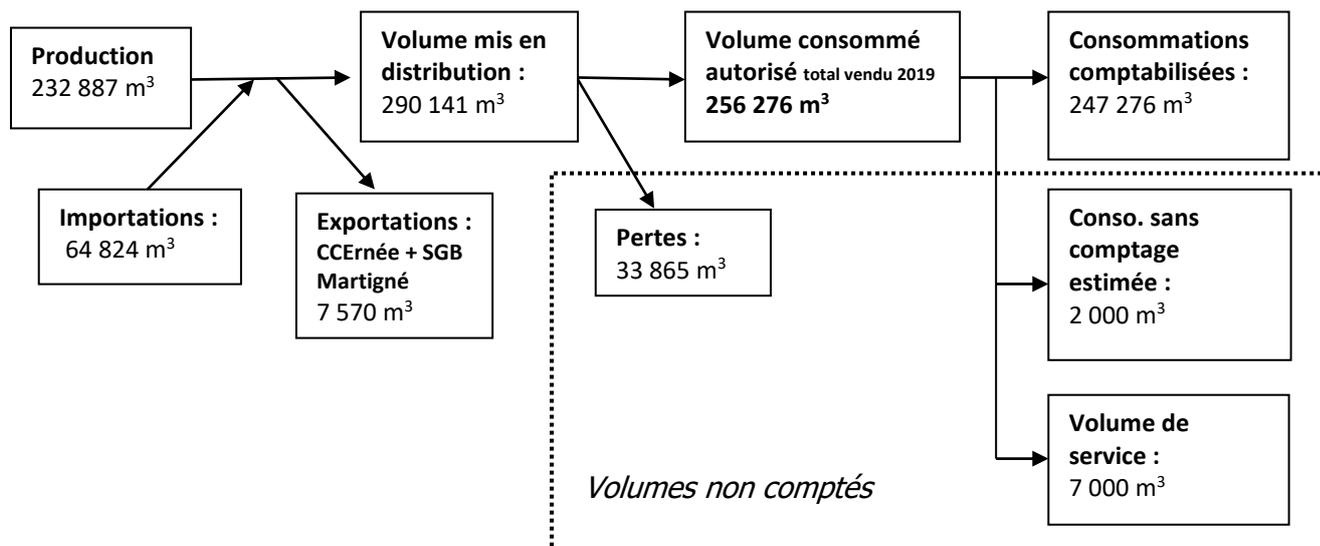
Formule adoptée : voir paragraphe RESSOURCES en EAU : volumes prélevés et achetés
 $(100\% \times 86\,953 + 100\% \times 28\,732 + 100\% \times 111\,237 + 60\% \times 31\,498 + 60\% \times 219) / 226\,922 \text{ m}^3$
 $= (8\,695.30 + 2\,73.20 + 11\,123.70 + 18\,898.80 + 131.40) / 226\,922 = 0.18$

CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

		Nombre de points	Points obtenus
→	Existence d'un plan du réseau ou plans couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	10	10
→	Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	10	10
→	Mise à jour au moins annuelle (1) (délibération du syndicat du 08/10/2009)	10	10
→	Informations structurelles complètes sur chacun des tronçons (diamètre, matériau)	10	10
→	Connaissance pour chacun des tronçons de l'âge des canalisations	10	10
→	Localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes	10	10
→	Localisation des branchements sur la base du plan cadastral	10	10
	Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
	Existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans)	10	10
	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10
	TOTAL	100	100

Cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de point supplémentaire.
L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2019 est de 100 (100 en 2018).

PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (poteaux incendie) sont évaluées à 2 000 m³
 Les volumes de services (vidanges, purges, lavage de réservoir ...) sont évalués à 7 000 m³

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **Rendement du réseau de distribution =**
 (Consommations comptabilisées + exportations + estimation des consommations sans comptage + volume de service) / (Volume produit + importations)

Années	2019	2021
Rendement du réseau de distribution (%)	84.74 %	86.75 %

- **Indice des volumes non comptés =**
 (Estimation consommations sans comptage + volume de service + perte) / Longueur des réseaux hors branchements en km (143.9 kms) /365 ou 366

Années	2019	2021
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	0,97 m ³ /km/j	0.82 m³/km/j

- **Indice linéaire de pertes en réseau =**
 Perte / longueur du réseau hors branchements/ 365 ou 366

Années	2019	2021
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	0,89 m ³ /km/j	0.64 m³/km/j

1RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

2019	2019
------	------

Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice (km) :		
Remplacer à l'identique :	1.2	1.2
Renforcées :	2.2	2.2

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

BRANCHEMENTS AU PLOMB

Seuls les compteurs comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2019	2021
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restant (en fin d'année)	0	0

LINEAIRE DE RESEAUX DE DESSERTE

	2019	2021	Variation 2019/2021
Linéaire du réseau hors branchements en km			
Alexain	38.9	38.9	0.00%
Placé	33.8	33.8	
Saint Germain d'Anxure	23.6	23.6	
Contest	47.6	47.6	
Sacé	20.0	20.0	
TOTAL	143.9	143.9	

ACTIONS DE SOLIDARITE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité.

Abandon de créances réalisé en 2021 : 535.58 €

Versement au Fonds de solidarité 2021 : 260.84 €

Présentation des travaux adoptés par l'assemblée délibérante

Début programme en 2010			
Liaison entre réservoir de Vautorte et réservoir d'Alexain	Sécurisation de la desserte et augmentation du volume d'eau acheté au Synd. Du Nord Mayenne pour compenser l'abandon du captage de la Doigtée.	Conduite en fonte ou PEHD Ø 150 ; L= 7 600ml	Estimation : 850 000 €
Début de programme en 2011			
Liaison Crosmière/Morinière	Transfert des eaux de Crosmières vers usine de la Morinière : corriger le taux de nitrate.	Conduite PVC ou PEHD Ø 125 ; L= 3 400ml	Estimation : 300 000 €
Usine de production d'eau Morinière	Remise à niveau et renforcement de la filière à 40m3/h ; bache de stockage (400m3) ; filtres à neutralite...		Estimation : 896 000 €
Captage de Crosmière	Busage du nouveau forage sur site. Nouveau pompage dans le puits (10m3/h) = accessoires Renforcement du groupe de refoulement (40m3 /h)		Estimation : 80 000 €
Début de programme en 2012			
Liaison usine Morinière/réservoir d'Alexain	Renforcement de la conduite : transit de l'eau des 3 captages : Morinière, Fay et Crosmières.	Conduite en fonte Ø 200 ; L= 3 000ml	Estimation : 300 000 €
Liaison réservoir d'Alexain/ bourg d'Alexain	Renforcement conduite	Conduite PVC ou Fonte : Ø 200 ; L= 2 650ml	Estimation : 300 000 €
Réservoir d'Alexain	Remise en état des installations intérieures		Estimation : 60 000 €
Compteurs de sectorisation	Fourniture et pose de deux compteurs de sectorisation		Estimation : 20 000 €
Réducteurs de pression	Fourniture et pose de 50 réducteurs de pression suite à abandon du service bas du réservoir d'Alexain		Estimation : 5 000 €
Début de programme en 2013			
Réhabilitation du réservoir d'Alexain			Estimation : 182 000 €
Forage de Crosmières			Estimation : 70 000 €
Début de programme en 2014			
Liaison Noisette/Alexain			Estimation : 6 221,61 €
Début de programme en 2015			
Jonction Martigné	Forage sous RD Tranché pose de canalisation, sablage d'enrobage grillage avertisseur et remblai	Ø 125 Canalisation PEHD : Ø 125 de 26 ml Ø 40 de 14 ml	Estimation : 7 500 €
Pont de Montgiroux	Passage en caniveau	Canalisation Ø 125 de 60 ml	Estimation : 15 000 €
Début de programme en 2016			
Accord Cadre Maîtrise d'œuvre	Maîtrise d'œuvre travaux		Estimation : 14 900 €
Début de programme en 2017			
Liaison SGA/Montgiroux	Travaux extension, de renouvellement et de renforcement sur les réseaux d'eau potable		Coût : 169 664,05 €
Liaison Vaubernier/Montgiroux	Travaux extension, de renouvellement et de renforcement sur les réseaux d'eau potable		Coût : 155 521,00 €
Début de programme en 2018/2019			
Canalisation bourg SGA et Alexain	Travaux de renouvellement et de renforcement sur les réseaux d'eau potable		Coût : 189 402,71 €
Début de programme en 2021/2022			
Canalisation Placé	Travaux de renouvellement AEP des réseaux du syndicat et de renforcement sur les réseaux d'eau potable		Coût : 155 000,00 €